



Assemblée Générale Ordinaire 2024

- Annexe 1 -

Assemblée Générale Ordinaire 22/08/2024

ANNEXE 1 Projets des pôles pour l'année 2024/2025

Fédération Française de Mah-Jong



Projet de Nicolas BAPTISTE pour le poste du président

POLE DEVELOPPEMENT : BUDGET ANNUEL ESTIME 2000€

- Création d'une base de données de fournisseur de textile, trophée, jeux.
- Constitution d'un package « nouveau club » (jeu et aide à la communication, création de flyers la première année, bannière FFMJ au premier salon, kakemono vent d'est à la première compétition) avec rétroactivité jusqu'à la saison 2021-2022 et donc pris sur la trésorerie de la FFMJ. (Budget estimé à 500€ annuel) (Budget bannière : 50€/club, estimé à 200€ annuel) (Budget kakemono : 50€/club, estimé à 200€ annuel)
- Création de projet hors compétitions (budget estimé 1100€/annuel)
- Portez les couleurs de la FFMJ : création et vente de tee-shirts/polos aux licenciés qui en veulent (coût amorti par le prix de vente)

POLE SALONS : BUDGET ANNUEL ESTIME 1100€

- Création d'un calendrier avec les salons passés annuels pour anticiper les dates des futurs salons

POLE COMMUNICATION : BUDGET ANNUEL ESTIME 150€

- Création d'un flyer FFMJ personnalisable par les clubs
- Newsletter mensuelle
- Célébration anniversaire club (5-10-15ans) (Budget : 150€/annuel)

POLE INFORMATIQUE : BUDGET ANNUEL ESTIME 350€

- Reprise du site de la Golden League

REFONTE DES POLES ARBITRAGES ET COMPETITIONS EN 2 OU 4 POLES DISTINCTS SUIVANT LE NOMBRE DE BENEVOLES POURVOYANT LES POSTES :

- Responsable Pôle Compétitions et Arbitrage MCR ou séparé si suffisamment de bénévole
- Responsable Pôle Compétitions et Arbitrage Richii ou séparé si suffisamment de bénévole

En cas de non-refonte :

POLE COMPETITIONS : BUDGET ANNUEL ESTIME 700€ + VARIABLE ANNEE DE COMPETITION

- Création d'un circuit unique MCR hors MERS (englobant la plupart des initiatives compétitives) (budget 300€/annuel) 2 propositions de circuit à venir.
- Célébration des anniversaires de tournoi pour les joueurs (ex : Joueur X joue son 50e-100e-150e tournoi MERS et/ou RERS) (Budget : 150€/annuel)
- Récompense du meilleur français au classement EMA en fin de saison (31 août) (Budget : 100€/annuel)
- Prise en charge intégrale des frais de participation des champion(nes) de France MCR et Richii de l'année N-1 au championnat de France de l'année N (sous réserve en cas de refonte du système) (Budget 150€/annuel)
- Confection de textile les années de compétition (OEMC, WMC, budget : 1200€) (ERMC, WRC, budget : 500€) Les budgets sont liés aux quotas de joueurs qualifiés par pays.

POLE ARBITRAGE : BUDGET ANNUEL ESTIME 500€ + VARIABLE ANNEE DE COMPETITION

- Création d'un séminaire annuel d'arbitrage précédant un MERS avec certification (budget : 500€ annuel)
- Prise en charge des formations arbitrales lors de compétitions à échelle européenne et internationale (budget 500€ annuel)
- Modification du temps par session (minimum 1h55)
- Implémentation de l'utilisation de l'application comme aide de comptage (en cours)
- Création d'une feuille de score FFMJ personnalisable par les clubs avec un espace dédié au fil rouge du tournoi (plus grosse main par exemple)
- Facultatif : indemnisation des arbitres non-joueurs MCR et Richii sur les tournois MERS/RERS français (200€/tournoi de 2 jours, 300€/tournoi de 3 jours) par les clubs organisateurs.

TRESORERIE : ASSURANCE + FRAIS BANCAIRES, BUDGET ANNUEL ESTIME 1900€

SECRETARIAT : MISE EN PLACE DE REUNION MENSUELLE OU BIMESTRIELLE POUR MISE AU POINT ACTION ET BUDGET

PRESIDENCE :

- Au niveau de l'EMA, demander l'augmentation du nombre de joueurs pour valider un MERS (16-> 20). NB : aucun tournoi de l'année 2023 n'a eu moins de 20 participants.
- Étudier la possibilité de récupérer les MERS « non-organisés » de certains pays ou que les pays puissent « donner » leur MERS qu'ils ne comptent pas utiliser dans la saison.

On notera un équilibre des dépenses entre développement et salons (3110€) et compétition et arbitrage (3400€). Les revenus liés aux licences sont sur une base optimiste de 700 licenciés. Nous voyons qu'avec une part fédérale à 7,50€ le budget est bien impacté. Il va falloir rogner sur certains points pour obtenir un prévisionnel à l'équilibre. Mais le but est de démontrer à l'AG que si l'argent est totalement dépensé alors une cotisation à 10 voire 15€ est indispensable pour que le Mahjong puisse se développer et grandir !